



Déclaration Liminaire CGT FINANCES PUBLIQUES 33

CSAL du 29 Janvier 2026

Monsieur le Président,

La CGT Finances publiques 33 a pris connaissance des vœux d'Amélie Verdier, Directrice Générale des Finances Publiques.

Nous déplorons que dans son bilan 2025, elle n'ait pas fait état des 21 suicides et 20 tentatives de suicides de nos collègues qui ont eu lieu dans ses services.

Effectivement lorsque l'on a échangé rapidement avec elle lors de sa venue en Gironde tout allait bien selon ses dires. Les chiffres sont bons donc on avance ...le mal être des agents ne fait pas partie de ses priorités... « très simple..bravo, merci ».

Qu'en est il localement ?

De notre côté, suite à nos visites dans les services, nous constatons encore et toujours une dégradation des conditions de travail et de l'état psychologique des agents... y compris dans vos murs, à la direction.

Localement, nous avons appris via Ulysse, que des ateliers de dispositifs d'accompagnements managérial pour les nouveaux encadrants avaient été mis en place.

A quand le même intérêt pour les B et les C ?

Pour la CGT finances publiques 33, tous les agents doivent être logés à la même enseigne par souci d'équité.

Rajoutons à cela la lubie constante des chefs de services imposants des règles inventées pour la gestion des congés pour lesquelles nous vous avons déjà alerté.

La contagion est pour le moins étrange, à se demander si la patiente zéro ne se trouve pas dans le service du PPR.

Ce n'est pas en agissant de la sorte que vous rendrez la DRFIP attractive.

Pour preuve, les agentes du ministère de la justice détachées au CGF souhaitent déjà réintégrer leur administration d'origine comme cela été le cas pour le seul agent de la DDTM dans le cadre du transfert de la taxe d'urbanisme ou les agents de la douane que nous attendons encore.

A l'ordre du jour de ce CSAL figure un point d'étape de la mise en place du service départemental de programmation et de contrôle sur pièces et des cellules d'expertises des SIE.

A la lecture du document remis, on comprend une fois de plus que cette réforme n'a été ni réfléchie ni aboutie, comme pour toutes vos réformes précédentes.

Doit-on rappeler qu'à l'ouverture des services, les applications ne fonctionnaient pas ?

Maintenant que les services sont créés et que Bercy est satisfait, vous vous laissez toute l'année 2026 pour organiser un rapprochement du SDP et des SIE, de mettre en place un groupe de travail méthodologique sur la mission programmation, de faire un recensement sur les besoins en formation. Outre le fait que les agents arriveront courant 2026, nous découvrons à la lecture du document que l'organisation du service se fera « au doigt mouillé ». Quelle est l'espérance de vie de ce pôle sachant que l'IA générative fera la programmation dans un futur proche ?

Au point 4, sur le développement de la TOIP, juste une question : est-ce un outil de surveillance et d'écoute téléphonique des agents ?

De votre aveu : « Pour les services qui ne seront pas encore passés sous TOIP, des appels mystères seront maintenus pour une dernière année 2026 »

La RGP et l'espionnage font-ils partis de vos solutions pour le bien être de vos agents ?

La CGT finances publiques 33 s'étonne du choix des plateformes d'hébergement pour la facturation électronique qui sont pour certaines étrangères et même basées dans des paradis fiscaux alors qu'il aurait été possible de faire une plateforme unique et publique comme en Italie depuis 2019 et comme initialement proposé dans le projet de transformation présenté aux fonds pour la transformation de l'action publique. (page 3)

En ce qui concerne le point 5 de l'ordre du jour, nous vous rappelons que l'année 2026 est une année d'élections professionnelles, et alors que vous vous targuez d'être à l'écoute des organisations syndicales, nous faisons l'amer constat que nos locaux syndicaux ne font pas partie de vos plans, pire, ils sont indiqués « hors projet », contrairement à ce que vous nous aviez annoncé lors du précédent CSAL, pour lequel nous attendons encore le PV.

Pour conclure , la CGT finances publiques 33 revendique encore et toujours :

- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'arrêt des réformes mortifères
- la refonte des grilles indiciaires, formation et reconnaissance des qualifications pour sortir du travail précaire,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- le financement des systèmes obligatoires et complémentaires de protection sociale. Cela passe par l'abrogation de tout jour de carence et la rémunération à 100 % des arrêts maladie.